



Association Nationale des Membres
de l'Ordre National du Mérite
ANMONM

Section de la Martinique



**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

ANMONM

Section de la Martinique

SOMMAIRE

EDITORIAL

Daniel SYLVESTRE 4

Acrostiches pour deux compagnes..... 5

Vie de la section :

Gala de l'Armistice 6-7

Rencontre des trois Ordres 7-8-9

Remises de décoration 9

Entraide du deuxième semestre 2017 10

Nécrologie 11

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Nationale

du 24 juin 2017 12-13

Les Assises des Outre-mer..... 14



EDITORIAL

« La sagesse c'est la connaissance du savoir. »

Il n'est pas facile de vivre quand plus rien ne va. Vouloir tout abandonner devient notre exutoire, mais sentons-nous responsables de ceux qui se sentent totalement abandonnés ?

Alors que La nature a été cruelle envers nos voisins, nous avons été épargnés de ces fléaux. D'autres épreuves nous environnent, plus insidieuses qui nous touchent plus directement.

Notre société se transmute avec l'arrivée de plus en plus prégnante du numérique dans notre économie, notre façon de vivre, nos relations, sans compter les dérives comportementales qui nous guettent.

Comme chaque fois que l'histoire passe par une mutation de civilisation, nous traversons une crise. La tentation de beaucoup d'entre nous est alors de succomber à la peur et de se replier dans une forme de ghettoïsation en condamnant les autres qui s'efforcent d'acclimater la réalité concrète de la culture de notre temps.

Comment s'en prémunir ? Un auteur-compositeur l'a bien exprimé en disant : « qu'il nous faut accepter avec sérénité les choses que nous ne pouvons pas changer » et j'ajouterai surtout d'avoir le courage de changer et d'appivoiser nos velléités et nos appréhensions face au « nouveau monde » qui se présente.

En un mot : « avoir la sagesse d'en connaître la différence. »

Merci à chacun et chacune pour vos témoignages de soutien à l'œuvre entreprise au sein de notre Ordre. Que grandisse en nous la fraternité qui fait cruellement défaut à notre époque. Soyons l'éperon du navire qui fend les eaux de la turpitude pour nous amener au port de l'espérance.

Bonne et heureuse année 2018 à toutes et à tous.

Le président

Daniel SYLVESTRE



Symbole d'une amitié

Compagnonnage vécu

Lydie et Henriette

Deux ainées retraitées

Du parchemin reçu

Montrent leur fidélité

Emile LABEAU



DRAPIN Henriette

De la cime de ta vie
Regardant tes enfants
Autour de toi assis
Pour fêter ce moment
Invitant tes amis
Naguère et d'aujourd'hui.

Havre de douceur
En toi qui fort reluit
Négligeant tes douleurs,
Restaurant l'amitié.
Infatigable fée
Eprise de charité
Tu partages ta gaieté.
Tu le seras toujours,
Etre d'un grand amour.

CHARLERY Lydie

Comme une vague d'argent
Heaume d'une vie de service
Arboré sur ton front
Rappelant des moments
L'ultime sacrifice.
Etre de caractère,
Rien n'arrête tes dons
Y compris tes sermons.

Liant l'art à la manière,
Y croyant sans relâche.
Donnant avec ardeur
Impliquée dans la tâche
Engendrant le bonheur.

Vie de la section

1- Gala « de l'Armistice de 1918 » 11^{ème} édition

Les nouveaux adhérents : 13 depuis le dernier gala, ont été agréablement impressionnés, tant par ses aspects solennels que par ses aspects festifs.

En ce petit matin du dimanche 5 novembre, le temps s'était mis de la partie, alors qu'il avait beaucoup plu la veille.

Une fois la mise en place terminée, avec les équipes de l'hôtel la Batelière qui nous accueillait, les dames, coiffées, maquillées, parées, dans leurs belles tenues, les hommes tirés à quatre épingles, envahissaient les salons.

Notre dispositif d'accueil fonctionnant efficacement, chacun avait trouvé sa place, lorsque le protocole, le vice-président, José NOSEL, lança les premiers mots de bienvenue.

L'assemblée accueillait chaleureusement les personnalités officielles, à la table d'honneur :



- Madame BLANCHOT-PROSPER Sous-préfète du Marin, représentant, Monsieur le Préfet Franck ROBINE, excusé
 - Monsieur le Contre - amiral René-Jean CRIGNOLA, Commandant Supérieur des Forces Armées aux Antilles
 - Monsieur le Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (Martinique), le Dr Raymond MEZIN, représenté par Madame Marie Eugénie ANDRE
 - Madame la présidente de la section Martinique de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, Nicole LABINSKY, représentée, par Madame Arlette MILLON-DESVIGNE
 - Madame Nicaise BELCOU représentait, le Président du Crédit Mutuel de Didier, M. Michel MANUEL hors du département.
- Ces personnes étaient accompagnées par M. le Président de la section de la Martinique de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, Monsieur Daniel SYLVESTRE et son épouse.

C'était ensuite au tour des nouveaux adhérents de l'association d'être officiellement accueillis dans la section, avec la remise, par le Président, de leur carte d'adhésion.

L'accueil solennel du drapeau a eu lieu devant une assemblée debout, qui observa la minute de silence, en l'honneur des adhérents et sympathisants décédés, avant que ne retentisse le refrain de l'Hymne National.

C'est à ce moment, avec le concours des invités d'honneur, qu'ont été remis :

- le diplôme d'honorariat, au past-président **Jean-AIfred GUEREDRAT**
- le parchemin souvenir à deux centenaires qui nous honorent comme membres de la section de notre association :
- **Madame Suzette FERRIEZ-ELISABETH et Monsieur Paul BONNEGRACE**, représenté par son fils Eric.



Remise du parchemin souvenir à
Madame Suzette FERRIEZ-ELISABETH

Nous avons eu droit aux allocutions :

- du Président qui rappela le sens de la manifestation et les événements de 1917
- de Monsieur le Contre-amiral CRIGNOLA qui ne manqua pas de rappeler le rôle joué par le RSMA au cours des événements climatiques intervenus dans notre zone des Caraïbes
- de Madame la Sous-préfète, qui nous souligna le rôle que nous pourrions jouer dans la grande opération gouvernementale en cours des Assises des Outre-mer.

Cette séquence solennelle de la manifestation, sous la houlette du président, s'acheva, avec le service du champagne d'honneur et l'ouverture des trois buffets d'excellence.

L'orchestre «Le Bon Vieux Temps », « balança » cavaliers et cavalières envahirent la piste de danse sous la musique entraînante.

Dans l'après midi, nous avons procédé à la remise d'un trophée de remerciement au Président du Crédit Mutuel de Didier, notre partenaire et 5 trophées de fidélité 2017, pour leur assiduité à nos activités aux sympathisants :

Madame Arlette ARNAUD
 Madame Ghislaine BORDIN
 Madame Marie-Josèphe FRANCOIS-LOUISON.
 Madame Lisette EDMOND-MORNET
 Monsieur Roger ALEXANDRE



Ce fut alors au tour de l'artiste Madame Caroline RIVAS PADILLA, à l'accordéon et au chant de nous régaler, accompagnée de l'orchestre, dans un intermède musical fort apprécié.

La musique maintint les danseurs sur la piste jusqu'à 18h, tandis que le « gâteau de l'armistice » était partagé et les petits « centres de table » généreusement distribués.

Un cru 2017, du gala de l'armistice de 1918, gratifiant pour nous tous, adhérents, sympathisants et invités.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite... et à l'année prochaine !

José NOSEL

2 - PREMIERE RENCONTRE DES TROIS ORDRES JEUDI 07 DECEMBRE 2017

Demandée par Monsieur le Grand Chancelier et à l'initiative du Président Daniel SYLVESTRE de l'ANMONM Martinique, s'est tenue le Jeudi 07 Décembre 2017 à 10h00 la première rencontre des trois Ordres (La Société des Membres de la Légion d'Honneur, l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) au domicile du Président de la SMLH Monsieur Le Docteur Raymond MEZIN qui nous a accueilli très chaleureusement.

L'ORDRE DU JOUR PRECISE

- Définir les dates de nos manifestations et les réactualiser chaque année au mois de décembre.
- Mise en commun de nos fichiers pour une meilleure organisation
- Définition d'un protocole pour les obsèques des membres de plusieurs Ordres à la fois et proposition d'un cérémonial au drapeau

- Présence de nos membres aux principales cérémonies patriotiques :

08 Mai - 11 Novembre - 14 Juillet

- Ouverture de nos cérémonies officielles par l'Hymne National

Sont présents :

LA SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR :

Monsieur le Docteur Raymond MEZIN, Président

Madame Annie RAMIN, Vice-présidente

L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE :

Monsieur Daniel SYLVESTRE, Président

Madame George DEMAR, Vice-présidente

Madame Raymonde BAZILE-OCTUVON, Secrétaire

Monsieur Christian MITH, Trésorier et Porte-Drapeau

Madame Livie PIERRE-CHARLES, Assesseur

Monsieur Claude GOLCMAN, Webmaster

L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES :

Madame Nicole LABINSKY, Présidente

Madame Dominique SAINT-PRIX-BERTHELOT, Vice-présidente

Monsieur Charles SAINTE-ROSE, Trésorier

Le Président de l'ANMONM Martinique Daniel SYLVESTRE après avoir remercié le Docteur Raymond MEZIN de nous accueillir pour cette première rencontre, fait procéder à un tour de table pour permettre à tous les membres de se connaître et de discuter de vive voix des problèmes qui les préoccupent.



Les trois Présidents : SYLVESTRE - LABINSKY - MEZIN

LES DATES DES MANIFESTATIONS

A propos du calendrier des manifestations, les dates proposées sont les suivantes :

SMLH

24 Janvier 2018

Présentation des vœux à la Villa CHANTECLAIR suivie d'une Conférence sur « L'Immigration Africaine.

Mars 2018 : Assemblée Générale, le lieu et la date seront précisés ultérieurement.

12 Mars 2018 : Déjeuner de l'Amitié aura lieu à l'Hôtel la Batelière

Juillet-Août : Remise des Prix de la Légion d'Honneur et voyage éventuel.

Octobre 2018 : Tenue d'une Conférence Citoyenne.

AMOPA

4 Février 2018 : Assemblée Générale. Le lieu sera précisé ultérieurement.

17 Mars 2018 : Remise de décoration. Date et lieu à préciser.

ANMONM

20 Janvier 2018 : Remise du Prix de l'Education Citoyenne au Lycée ACAJOU 2 en partenariat avec le Rectorat.

Avril ou Mai : Concert ou Spectacle ?

4 Novembre 2018 : 12^{ème} Gala de l'Armistice à l'Hôtel la Batelière.

9 Novembre 2018 : Messe du Général de GAULLE (lieu à préciser)

LA MISE EN COMMUN DE NOS FICHIERS

Objectif : la réussite de nos manifestations annuelles.

S'agissant tout d'abord de l'envoi de nos invitations, qui représente un coût certain, le Docteur Raymond MEZIN préconise de sensibiliser nos membres au numérique.

Le trésorier Christian MITH souligne que lors de notre Gala du mois de Novembre, les frais postaux ont été très élevés.

Toujours au niveau de la mise en commun de nos fichiers, il conviendrait que chaque Ordre possède le fichier des deux autres, ce qui faciliterait la circulation de l'information.

LA DEFINITION D'UN PROTOCOLE POUR LES OBSEQUES DES MEMBRES

Si le défunt fait partie de plusieurs associations, il faudrait conclure le protocole du CEREMONIAL AU DRAPEAU avec la formule suivante :

« AU NOM DE NOS SECTIONS LEGIONS D'HONNEUR, ANMONM et AMOPA DE LA MARTINIQUE, NOUS VOUS DISONS Adieu ».

Le Docteur Raymond MEZIN souligne qu'il s'agit d'un Hommage réservé à ceux qui sont membres. Il fait remarquer que les personnes qui reçoivent une distinction devraient se faire un devoir d'adhérer systématiquement à l'Association, ce qui n'est pas le cas précise le Président de l'ANMONM Daniel SYLVESTRE en dépit de la remise du « VADE MECUM » et de toutes les explications qui leur sont données. C'est alors l'occasion pour notre Président d'expliquer à l'Assemblée le protocole préparé par nous, pour cette remise d'Insigne.

Madame Annie RAMIN fait remarquer que si à l'occasion, des avis d'obsèques, on annonce que le défunt fait partie de la Légion d'Honneur, de l'ONM et de l'AMOPA et que l'Association ne se manifeste pas, c'est alors un sujet de frustration pour la famille qui bien souvent s'attend à une marque de sympathie de ce genre.

Madame George DEMAR, Vice-présidente de l'ANMONM propose que si l'annonce est faite à la radio alors que le défunt n'a pas adhéré à l'Association, qu'on lui rende un hommage plus discret qui prendrait la forme d'une simple présence des Membres aux obsèques, ce qui serait réconfortant pour les familles.

Pour l'ensemble des comités présents, si le défunt ne figure pas sur le listing, l'Association n'est pas tenue de lui rendre hommage.

Le Trésorier de l'AMOPA, Monsieur Charles SAINTE-ROSE fait remarquer qu'il y a beaucoup de Membres qui adhèrent directement au Siège National de son Association, ce qui pose problème.

CEREMONIES PATRIOTIQUES

Le Président Daniel SYLVESTRE souhaiterait une présence plus importante de nos Membres aux principales manifestations patriotiques en particulier celles du **du 08 Mai, du 14 Juillet et du 11 Novembre.**

Pour l'information de tous, il précise qu'il y a d'autres manifestations : 24 Avril Souvenirs des Déportés, 18 Juin commémoration de l'Appel du Général De GAULLE, 17 juillet Journée Nationale des Persécutions Racistes et Antisémites, 25 Septembre Journée Nationale aux Harkis et 02 Novembre Journée du Souvenir des défunts. Il propose aussi que les adhérents qui résident dans les communes où sont commémorés ces événements puissent représenter nos associations en la circonstance.

Pour nos cérémonies officielles de remise de décoration la proposition d'ouvrir ces manifestations par « l'Hymne National » n'a pas soulevé d'objection.

Conclusion :

La rencontre s'est déroulée dans un esprit constructif, dans un cadre ouvert et très agréable. En remerciant le Président de la SMLH, Monsieur le Docteur Raymond MEZIN, de nous avoir accueilli avec tant de sympathie et de spontanéité, le Président Daniel SYLVESTRE invite les trois Ordres à se positionner pour immortaliser cette première rencontre par Claude GOLCMAN Webmaster de l'ANMONM.

La prochaine rencontre sera programmée en fonction des nécessités du moment.

Raymonde.BAZILE-OCTUVON



Les trois Ordres : SMLH - ANMONM - AMOPA

REMISE DE DECORATIONS

13 juillet 2017

- Réception organisée à la Mairie de SAINTE LUCE par Madame Frantz BRISTOL le 13/07/2017 après avoir été faite Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Monsieur Fabrice RIGOLET-ROZE, Préfet de la Martinique à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs Pompiers du 24/06/2017.



De G. à D. : Christian MITH, George DEMAR, **Frantz BRISTOL la Récipiendaire**, Daniel SYLVESTRE Président de l'ANMONM et Emile LABEAU

16 Septembre 2017

- Cérémonie de remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite du 16/09/2017 au VVF de TARTANE à Monsieur Jean-Claude LISE.



Monsieur **Jean-Claude LISE**

Christian MITH

ENTRAIDE

L'entraide qui reste l'une de nos activités permettant de porter une attention toute particulière à l'égard de nos Compagnes et Compagnons auxquels nous associons les Sympathisants, contribue à nous rapprocher d'eux par des contacts téléphoniques ou emails réguliers, visites à domicile ou en milieu hospitalier et assistance lors de veillées et obsèques.

C'est ainsi qu'au cours du deuxième semestre 2017 furent concernés :

1 - CONTACTS TELEPHONIQUES, VISITES A DOMICILE ET A L' HOPITAL

COMPAGNES :

Lydie CHARLERY
Henriette DRAPIN
Suzette FERRIEZ-ELISABETH (Centenaire),
Paule GODAR
Yva JEANNE
Yveline de LUCY de FOSSARIEU
Marcelle MAIZEROI
Liliane RICHARD
Arsène ROSAMOND

COMPAGNONS :

René ASSOUVIE
Adolphe ASTARTE
Paul BONNEGRACE (Centenaire)
Alexandre BULLET
Marius MARTIAL
Hilaire MAURAY
Henri PIGNIAT
André PONCHATEAU
Pierre REYAL
Michel YOYO

SYMPATHISANTS :

Mesdames Arlette ARNAUD
Paulette DORCY
Liliane GUIYOULE
Messieurs Bernard FERGANT
Saint-Paul NORDEN
Auguste TELEPH

CARTES D'ANNIVERSAIRE

Il nous semble désormais difficile de déroger à cette délicate attention très appréciée de nos Adhérents.

C'est ainsi que 76 Cartes ont été expédiées pour le deuxième semestre 2017.

ACTIVITES DU PORTE-DRAPEAU

Le Drapeau de la Section Martinique de l'ANMONM, toujours encadré par des Membres du Comité, Compagnes et Compagnons a été présent aux :

1 - MANIFESTATIONS COMMEMORATIVES ET OFFICIELLES :

- Fête Nationale du 14 JUILLET

2 - VEILLES ET OBSEQUES

- Journée Nationale à la mémoire des Victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'Hommage aux " Justes" de France célébrée le 16/07/2017 Place Abbé GREGOIRE aux TERRES SAINVILLE



- Cérémonie de dépôt de gerbe au Monument aux morts de FORT DE FRANCE le 19/07/2017 pour la prise de fonction officielle de Monsieur Franck ROBINE, Préfet de la Martinique.
- Cérémonie dépôt de gerbe au Monument aux morts de TRINITE le 04/09/2017 pour la prise de fonction officielle de Monsieur Emmanuel BAFFOUR, Sous-préfet de TRINITE et SAINT PIERRE.
- Journée commémorative des Défunts du 02/11/ 2017 avec dépôts de gerbes aux Cimetière TRABAUD et LA LEVEE puis au Monument aux morts de FORT DE FRANCE.
- Cérémonie de l'Armistice du 11 NOVEMBRE 1918 au Monument aux morts de la Ville Capitale.
- Messe anniversaire Décès du Général Charles DE GAULLE organisée le 09/11/2017 à la Basilique Montmartre de BALATA en collaboration avec la 361^{ème} Section des Médailleurs Militaires de la Martinique, l'Association Nationale des Sous-officiers de Réserve de l'Armée de l'Air, le Souvenir Français et l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Martinique.

- Compagne Elisabeth Marie DONGAR

Le 14 Août 2107 ont eu lieu les obsèques de notre Compagne **Elisabeth DONGAR** en l'église de Bellevue. Secrétaire Générale Adjointe au Rectorat de la Martinique, Présidente de la « Conférence Saint-Vincent de Paul », Commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques, elle occupait le poste Vice-présidente à l'AMOPA section de la Martinique.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite, elle militait dans notre section.

Lors de ses funérailles, les deux Ordres étaient dignement représentés par une forte délégation des deux côtés en présence de notre drapeau. Le président Daniel SYLVESTRE dans l'éloge funèbre a retracé sa vie professionnelle et sa vie associative. Le cérémonial au drapeau empreint de solennité avait le privilège d'associer les deux Ordres. Notre Compagnon Maurice BOUCHET toujours présent dans ces moments douloureux après les honneurs officiels à la trompette, lui a dédié la musique du « Temps des cerises » comme ultime hommage de sa présence parmi nous et qui a toujours dignement représenté et l'ANMONM et l'AMOPA.

Daniel SYLVESTRE

- Madame Evelyne George BATTERY, sœur du Compagnon Max BATTERY
- Madame Thérèse YOYO née LIKAO-GALILEE épouse du Compagnon Michel YOYO
- Monsieur André REYAL, frère du Compagnon Pierre REYAL
- Monsieur Yves DRAPIN, époux de la Compagne Henriette DRAPIN
- Madame Veuve Lucienne BOUCHET née IRASQUE, mère du Compagnon Maurice BOUCHET et décédée à l'âge de 105 ans
- Compagnon Marius MARTIAL (La Plaque funéraire ANMONM réalisée après ses obsèques a été remise à son épouse le 18 Novembre 2017)
- Madame Andréa GERARD née BOLSS surnommée " DEDE " épouse du Compagnon Lazare Henri GERARD

Des courriers de Condoléances de la Section Martinique de l'ANMONM ont été transmis aux Familles concernées.

Christian MITH

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE DU 24 JUIN 2017

Le 24 juin 2017 notre section, représentée par le Président Daniel SYLVESTRE, Nicaise BELCOU et Claude GOLCMAN ont assisté aux travaux de l'Assemblée Générale Nationale de notre Association qui se tenait à l'ESCP EUROPE à Paris.



**Nicaise BELCOU, le Grand Chancelier et le Président
Daniel SYLVESTRE**

La veille s'est tenue la réunion des nouveaux présidents de sections nommés en 2016 aux Invalides. Notre Président Daniel SYLVESTRE élu fin 2105 y était convié.

Ce nouveau cycle destiné aux nouveaux arrivants a été initié par le Président National Michel LEBON et le conseil d'administration de notre association. Accepter la délicate mission de présider une section est un signe positif quant à la vie de celle-ci.

En préambule le Président National a souhaité la bienvenue à tous.

Après la présentation des présidents de commissions et l'organisation générale de l'association nationale, la question posée quant à l'opportunité de cette rencontre permettait d'informer les membres sur l'actualité de l'association, son positionnement et son avenir.

Trois idées fortes ont été définies :

- 1) une réflexion sur une analyse prospective de ces thèmes.
- 2) Une stratégie quant aux objectifs (moyens, atouts et insuffisances)
- 3) Comment traiter les problèmes urgents conditionnant notre avenir en raison de l'érosion de nos effectifs.

Les différents acteurs gravitant autour du Conseil d'Administration et les missions de chacun ont été présentés :

- Le secrétariat général du siège composé de personnels administratifs.
- Les commissions du conseil d'administration dirigées par des administrateurs élus :

A) les Finances et la comptabilité

B) les commissions nationales communication et relations intersections

C) la revue : « le Mérite »

D) l'Informatique avec la présentation du site national et les sites départementaux

E) l'action internationale

F) le Développement et le recrutement.

Il a été aussi question des prix attribués à la jeunesse, de l'entraide et du recrutement, du regroupement des sections servant de plateforme d'échange.

En ce qui concerne les sections, Il a été mis en exergue les fonctions de chacun des membres du comité. La gestion de la comptabilité avec le nouveau logiciel SAGASe Sections.

L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE

Le 24 Juin 2017, notre Assemblée Générale Nationale s'est tenue dans l'amphithéâtre de l'ESCP Europe. Nous avons été accueillis par le Président de cette Institution créée en 1819. Dans une courte présentation exhaustive, il a tenu à nous signaler que cette grande dame était connue comme étant la plus vieille Ecole de Commerce du monde.

Après ce préambule, notre Président Michel LEBON lui a remis la médaille de notre association et a déclaré ouverte notre 42^{ème} A.G.

Dans son rapport moral, après avoir salué les 14 pays étrangers présents et participants à nos travaux, Le Président n'a pas manqué de mettre en exergue la dévalorisation du respect d'autrui comme fléau actuel face à l'identité fondé sur le civisme.

S'adressant aux sections il a rappelé la feuille de route donnée à la Rochelle comme devant être le moteur de notre action.

Une minute de silence a été observée à l'intention de nos compagnons défunts mais également pour les victimes d'attentats qui ont durement frappé notre pays.

Une nouveauté à notre ordre du jour a été l'élection des membres du conseil d'administration après le rapport moral, ce qui nous a permis de savoir les résultats avant la fin de nos travaux. Cette élection s'est déroulée sans incident.

Une innovation : la présentation par le président de « la commission Monde » de tous les présidents représentants les sections étrangères présents à notre AG : Maroc, Sénégal, USA, Italie, Belgique, Australie, Allemagne, Liban, Côte d'Ivoire, Angleterre, Monaco, Emirats Arabes Unis et le Costa Rica.

Dans son rapport d'activité, le Secrétaire général a souligné la mise en place de la feuille de route votée en A.G à la Rochelle. Il a insisté sur l'activité très soutenue du siège, sur l'activité importante de la commission du Civisme avec les différentes conventions signées avec l'Education Nationale, les Sapeurs-pompiers. Il n'a pas non plus oublié l'Entraide et la Solidarité vis-à-vis de nos Aînés.

La mise en place de la Commission Développement a permis de stabiliser et de faire repartir notre Association après une analyse introspective.

Notre publication «Le Mérite» a tenu une importante place dans le relationnel avec les membres adhérents.

Dans le cadre du renouveau, il a réservé une part non négligeable quant aux nouvelles technologies de notre époque et notamment le logiciel SAGAS pour la comptabilité. Il a remercié les trésoriers qui se sont investis dans cette nouvelle application en y apportant leurs remarques pertinentes.

L'unanimité s'est faite lors du vote de ce rapport. Il en a été de même pour les comptes de l'Association.

A la présentation des présidents retenus pour l'honorariat, nous avons eu la joie de voir figurer celui de notre ancien président Jean-Alfred GUEREDRAT.



Diplôme d'Honorariat remis à l'ex Président Jean-Alfred GUEREDRAT lors du Gala du 05 Novembre 2017

Une autre nouveauté à l'actif de ce conseil d'administration : la mise à l'honneur du Porte - drapeau national à qui le Président LEBON a remis la Médaille d'Honneur de l'Association.

Après un interlude musical, nous avons eu le privilège de recevoir monsieur le Grand Chancelier Benoit PUGA qui n'a pas manqué de remercier l'Association pour ce nouveau départ après des années de turbulences.

Il a insisté sur les propositions de nomination de citoyens qui se sont distingués soit par la voix des 50 signatures, soit par la voix normale. Après ces mots de grands réconforts, notre Président a clôturé notre assemblée générale qui s'est terminée autour d'un déjeuner amical mais raffiné.

Daniel SYLVESTRE - Nicaise BELCOU - Claude GOLCMAN



Le Président National Michel LEBON entouré de Nicaise BELCOU et du Président Daniel SYLVESTRE.

Les Assises des Outre-mer

Par le compagnon José NOSEL

Administrateur territorial retraité

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Au cours de son intervention, dans le cadre du Gala de l'Armistice de 1918, organisé, pour la 11^{ème} édition, par l'ANMONM 972, le 5 novembre dernier, dans les salons de l'hôtel la Batelière, la Sous-préfète, Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, représentant, le Préfet, Monsieur Franck ROBINE, avait souligné, l'intérêt, pour nous autres Martiniquais, de prendre part aux Assises des Outre-mer.

Le gouvernement français, en effet, mettant en œuvre une des intentions annoncées avant son élection par le Président de la République, Emmanuel Macron, invite les ressortissants des territoires français situés outremer à une grande consultation sur leur avenir, dans le cadre de ce qui a été dénommé, les Assises des Outre-mer.

Il s'agirait de « 7 mois de réflexion, d'identification et de propositions de solutions pour construire l'Outre-mer de demain » au dire de la Ministre des Outre-mer, Annick Girardin, chargée de piloter l'opération.

Les ressortissants des Outre-mer qu'ils soient du territoire européen de la France, ou dans les territoires situés Outre-mer, sont invités à participer à un exercice à plusieurs temps, d'octobre 2017 à mai 2018 ; il s'agit, en particulier de :

1- Prendre la parole, pour définir les priorités de leurs territoires, du 4 octobre au 22 novembre 2017

2- Déterminer les projets concrets à réaliser, à partir d'une consultation numérique qui débutera le 15 janvier 2018.

3- Voter pour les projets qui leur paraîtront les plus innovants et les plus utiles pour leur territoire. Projets qui recevront, pour les lauréats, le label Bleu outre-mer, en mai 2018.

Ces trois premiers temps se déroulant sur le site internet www.assisesdesoutremer.fr

4- Participer dans chaque territoire à des ateliers qui feront remonter leurs informations et contributions, d'octobre 2017 à mars 2018. Lesquelles devraient être examinées par des experts et par le groupe de 15 personnes de la société civile constituant ce qui est appelé l'Equipe Projet Ultramarin. Ces contributions sont appelées à intégrer un livre bleu outremer, avant de passer à la moulinette de l'équipe de Thierry Bert, ce Réunionnais, neveu de Raymond Barre, énarque, inspecteur des finances et grand spécialiste des affaires de l'outremer, de l'Europe et des régions ultrapériphériques en particulier, qui a été nommé rapporteur des Assises des Outre-mer.

Ce que redoutent beaucoup de gens dans les 9 des 11 pays des outre-mer concernés (Saint Martin et Saint Barthélémy, très endommagés par le cyclone Irma, sont hors consultation), c'est que ces assises ne constituent qu'un remake des Etats généraux de 2009, et n'apportent pas grand chose d'autre que ce que l'on sait déjà et ce qui a déjà été entrepris, en particulier pour tendre vers l'égalité réelle entre les territoires ultramarins de la France et ses territoires continentaux, situés en Europe.

D'autant que le moment est plus que jamais, à la rigueur, à l'austérité, à la baisse des dettes publiques, à la réduction des dotations de l'Etat aux collectivités publiques. Et que derrière le slogan « pas moins d'Etat, mais mieux d'Etat », il pourrait y avoir aussi moins d'argent. Chambre régionale des comptes et Cour des Comptes, ayant, de plus, l'œil sur les Outre-mer.

Mais ce serait manquer à nos devoirs patriotiques, nous autres de l'Ordre National du Mérite, que de ne pas participer, et ne pas inciter nos compatriotes à prendre part à ces Assises.

D'autant que ce serait faire mentir, le docteur ALIKER qui avait lancé, on s'en souvient, à la face du monde, aux obsèques de son ami Aimé CESAIRE: « les meilleurs spécialistes des affaires martiniquaises sont les Martiniquais »

Osons aussi rappeler ce mot de Nelson MANDELA :

« ce que l'on décide pour nous sans nous, c'est contre nous » Que chacune et chacun de nous accepte donc, là où il est, à son niveau, de prendre sa part à cette consultation. Nous le devons pour nos compatriotes qui ont versé leur sang ou sont morts pour la patrie, nous le devons pour nos anciens qui ont fait les efforts qu'ils pouvaient pour amener notre pays dans la situation insatisfaisante, mais ô combien enviable, à bien des égards, où il se trouve ; nous le devons comme contribution de notre génération pour l'avenir de nos enfants dans la droite ligne de notre devise à l'ANMONM, Honneur, Solidarité, Mémoire.

José NOSEL

Fort de France Le 27/11/2017